Il y a 8 mois, M. Chatel, Ministre de l'Education nationale, parlait de revalorisation salariale pour les enseignants : « offrir à tous des perspectives nouvelles » tels étaient ses propos.

Aujourd'hui, on voit bien se dessiner ces perspectives nouvelles, on voit bien que cet affichage se traduira par une perte de revenus – augmentation des cotisations retraites – et une dégradation importante du montant des pensions.

Nos revendications autour de la hors classe appellent plus que jamais une concrétisation rapide :

- la suppression de la hors classe ;
- la création d'un échelon supplémentaire dans la classe normale à l'indice 783 ;
- le rééchelonnement indiciaire, à la hausse, de la classe normale.

En outre, nous constatons une fois de plus, après 20 ans de mise en œuvre, que l'Etat nous laisse encore très loin des limites fixées par le décret de 1990 qui précise que le contingent de promus à la hors classe peut atteindre 15% de la classe normale.

Nous en sommes très loin dans la Drôme avec moins de 3% de promus.

Nous vous demandons enfin, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, de transmettre cette requête à Monsieur le Ministre de l'Education Nationale.

Valence le 10 juin 2010